

Projet agrivoltaïque du CANTAOU

Lettre d'information n° 1 - Novembre 2024



Madame, Monsieur,

Nous vous contactons pour vous présenter le développement d'un projet agrivoltaïque sur votre commune. VENSOLAIR, **entreprise française** basée à Montpellier, développe et construit des projets éoliens et photovoltaïques. Filiale à 100 % de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), concessionnaire du Rhône et **premier producteur français d'électricité 100 % renouvelable**, VENSOLAIR bénéficie d'un actionnariat majoritairement public.

Ce projet agrivoltaïque, situé sur les communes de Pouylebon et Monclar-sur-Losse, a émergé à l'été 2023 et entre désormais en phase d'étude. Vous trouverez une présentation succincte en page suivante.

Nous sommes heureux de vous convier à deux permanences d'information pour vous présenter le projet et répondre à toutes vos questions.

FORUM D'INFORMATION

Mardi 3 décembre à la Mairie de Monclar sur Losse

Mercredi 4 décembre à la Mairie de Pouylebon



De 17h à 19h

LE PROJET EN BREF

Le projet agrivoltaïque du CANTAOU s'inscrit pleinement dans les objectifs de la loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables) promulguée le 10 mars 2023, qui vise à encadrer le développement de projets photovoltaïques sur terrains agricoles. La zone d'étude (en jaune) est située à l'ouest de la commune de Monclar-sur-Losse, et s'étend en partie sur la commune de Pouylebon. Le projet agrivoltaïque sera développé en partenariat avec le GAEC du Cantaou, l'exploitation agricole en place.

Une parcelle dite « agrivoltaïque » permet de produire simultanément une production agricole significative et de l'électricité, en donnant toujours la priorité à l'activité agricole tout au long du projet. L'installation électrique est conçue sur mesure pour s'adapter aux pratiques et orientations agricoles en vigueur. La surface dédiée aux panneaux solaires sera limitée à un maximum de 40 % de la superficie totale des terres agricoles, garantissant ainsi le maintien de l'activité agricole en place.

Ce projet a pour objectif de renforcer la pérennité de l'exploitation agricole tout en permettant à celle-ci de mieux faire face aux défis du changement climatique actuel et futur.



CHIFFRES CLES

34 hectares de zone d'étude

5 000 foyers en équivalent
consommation électrique

CONTACT

NICOLAS Alexis
Chef de Projets
a.nicolas@vensolair.fr